



Rapport RSE exercice 2025

Responsabilité Sociétale des Entreprises

Le mot de la Directrice Générale Groupe



Françoise MACQ
Directrice Générale Groupe

Chers vous tous,

Depuis l'été 2025, Energipole a engagé une démarche volontaire visant à renforcer ses efforts en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). Cette initiative s'inscrit dans le prolongement de nos activités, historiquement axées sur le développement durable et l'économie circulaire.

L'objectif de ce rapport est de nous inciter à continuer à progresser en permanence. Nous souhaitons faire évoluer nos pratiques et nos processus afin de renforcer notre impact positif, tant sur le plan environnemental que social et en matière de gouvernance.

Ce rapport marque une première étape importante. Il vise à mieux partager nos engagements, nos actions et nos résultats d'abord à l'intérieur du groupe Energipole mais aussi auprès de l'ensemble de nos partenaires (clients, collectivités, institutions financières, fournisseurs).

L'année 2025 nous a permis de réaliser un diagnostic de nos pratiques existantes et de définir une feuille de route RSE pour les années à venir. Ce travail constitue la base de ce premier rapport RSE. Nous pourrons dorénavant mesurer les progrès accomplis d'année en année.

Nous comptons sur votre engagement quotidien pour continuer à faire évoluer nos pratiques et nos process, avec conviction.

Bonne lecture.

Françoise MACQ

Energipole, un acteur engagé pour l'environnement et l'industrie durable

Energipole est un groupe familial indépendant qui accompagne les industriels et les territoires dans leurs enjeux de transition environnementale et énergétique.

Ses expertises couvrent l'ensemble de la chaîne de valeur : tri (notamment robotisé), recyclage et valorisation des déchets, conception, construction et exploitation d'unités de traitement et de méthanisation, dépollution des sols et des nappes phréatiques, désamiantage, réhabilitation de friches industrielles et déconstruction.

Le Groupe exploite également plusieurs plateformes logistiques multimodales connectées aux réseaux fluvial, ferroviaire et routier, sur lesquelles il propose des parcelles à la location pour les industriels, des solutions de stockage et des prestations de manutention. Il assure par ailleurs directement sur les sites de ses clients des prestations logistiques et opérationnelles sur mesure.

Enfin, Energipole est aussi actif dans l'immobilier d'entreprise, à travers des opérations d'investissement, de développement et de valorisation d'actifs.

Nous sommes implantés en France, en Belgique, au Luxembourg et dans les territoires d'Outre-mer

**Energipole est bien plus qu'un groupe !
C'est un réseau d'entrepreneurs,
associés dans un projet industriel commun.**



282
collaborateurs



20
implantations



> 90 M€
de chiffre
d'affaires

Nos valeurs

Savoir-faire et expertise industrielle

Une connaissance technique approfondie, acquise sur le terrain et renforcée par l'expérience de nos filiales spécialisées

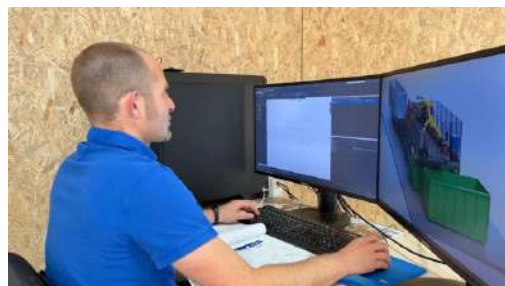


Proximité et engagement

Travailler en confiance avec nos clients, être présents sur le terrain, impliqués de bout en bout des projets

Innovation

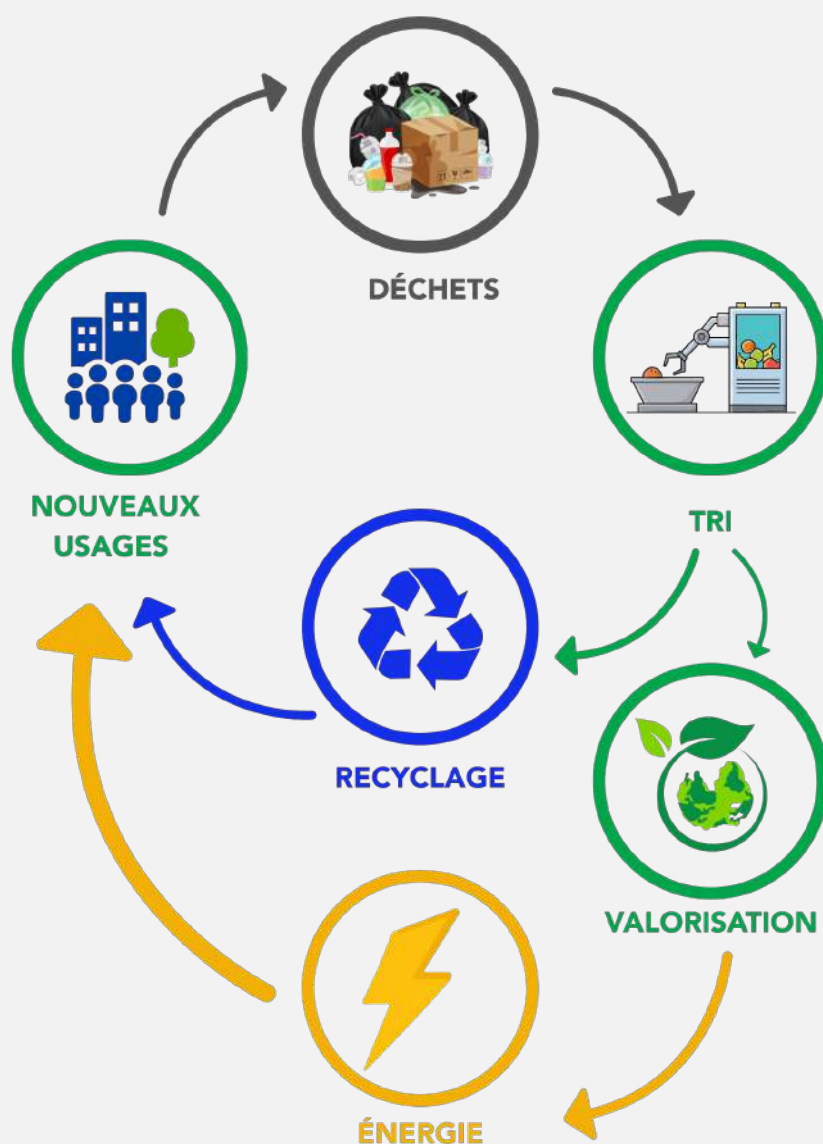
Imaginer et intégrer des solutions nouvelles, adaptées à chaque projet, à chaque territoire et à chaque enjeu



Energipole, c'est un modèle d'entreprise qui allie **expertise industrielle**, **responsabilité environnementale** et **proximité des clients**.

Notre modèle d'impact

Transformer les déchets
et les sites pour créer de **nouveaux usages**



Environnement



Services à l'industrie



Immobilier

*(Participation non consolidée
dans le périmètre du présent
rapport)*

Vue d'ensemble des métiers et des pôles

Des expertises complémentaires au service des territoires et de l'économie circulaire.

Pôle Antilles

- Tri, traitement et valorisation de : métaux ferreux et non ferreux, VHU, pneus, verre ménager, DEEE/DEA, déchets verts, etc.
- Plateforme de compostage
- Stockage de déchets non dangereux



Pôle Services

- Plateformes logistiques trimodales
- Manutention
- Carrière et sablière
- Services à l'industrie
- Espace de stockage



Pôle Recycling

- Recyclage et valorisation de : métaux ferreux et non ferreux, VHU, DEEE, bateaux, etc.
- Déchetterie professionnelle



Pôle Solutions

- Biodéchets : méthanisation et tri
- Tri
- Valorisation énergétique
- Ingénierie



Pôle Remédiation

- Dépollution
- Désamiantage
- Déconstruction
- Réhabilitation de friches industrielles



Nos indicateurs clés en 2025

ENVIRONNEMENT

6,6 GWh
d'énergie verte
produite

9 670 m³
d'eau
consommée

68
chantiers de
dépollution

194 778 t
déchets pris
en charge

164 028 t
déchets
valorisés

84 %
des déchets
pris en charge
valorisés

SOCIAL

282
collaborateurs

89 %
des
collaborateurs
en CDI

19 %
de femmes

5,93 %
absentéisme

25 h
de formation
par salarié

20,54 %
turnover

0
accident grave

GOUVERNANCE

7
sites certifiés
ou labellisés

1
charte éthique

0
incident
éthique ou de
corruption
signalé

Nos certifications



SITES ET SOLS POLLUÉS
NF X 31-620-3
INGÉNIERIE DES TRAVAUX
DE RÉHABILITATION



Nos engagements progressifs

Structurer nos engagements et piloter nos impacts dans la durée

La démarche d'engagement d'Energipole s'organise autour de trois piliers, reflets des valeurs du groupe et de ses responsabilités vis-à-vis de ses collaborateurs, des territoires où il opère et de ses partenaires.

Nos enjeux dans nos métiers

- **Préserver les ressources** : recyclage, valorisation, réemploi, économie circulaire.
- **Maîtriser les impacts environnementaux** : pollution, sols, transport, énergie.
- **Garantir des activités sûres et responsables** : sécurité, prévention, compétences, maîtrise des risques et conformité.
- **Accompagner les territoires** : proximité, coopération, emplois, solutions locales.
- **Structurer progressivement notre démarche** par le partage des bonnes pratiques, la construction d'indicateurs et l'amélioration continue.

Nos 3 piliers

Environnement et territoires	Capital humain	Gouvernance et pratiques éthiques
- Solutions et innovation métiers au service des territoires - Limitation des impacts directs sur l'environnement	- Bien-être, santé et sécurité - Développement des compétences et formation	- Respect strict de la réglementation et des relations transparentes avec nos partenaires et clients

Notre gouvernance

Gouvernance au service de la performance

Combinaison d'un actionnariat familial majoritaire et d'une gouvernance **managériale** sécurisée par un **pacte d'actionnaires**.

Forte autonomie locale des Directeurs Généraux à la fois salariés et actionnaires avec un haut degré d'indépendance dans la gestion opérationnelle.



Partage de la valeur

35 cadres d'Energipole bénéficient de dispositifs d'intéressement au capital, contribuant à renforcer leur association à la trajectoire de long terme du groupe

Environnement et territoires

6,6 GWh

d'énergie verte produite sur
l'ensemble des sites

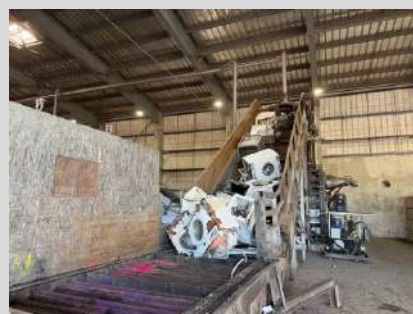


194 778 t

de déchets pris en charge

164 028 t

de déchets valorisés



68

chantiers de dépollution

9 670 m³

d'eau consommée



Actions mises en place, engagements pris niveau groupe



Energipole Solutions

Energipole Solutions déploie une approche intégrée de la valorisation des déchets. Grâce à ses 10 lignes de tri robotisé en fonctionnement et à une collecte optimisée des biodéchets, elle contribue à réduire significativement les émissions de CO₂ liées à la collecte.

Les flux ainsi triés sont ensuite valorisés ou transformés en énergie renouvelable.

Les déchets organiques de nos clients sont aussi méthanisés dans des installations capables de produire jusqu'à 220 Nm³/h de biométhane, injecté directement dans le réseau.



Energipole Remédiation

Spécialistes de la réhabilitation de sites pollués et de la déconstruction industrielle, Verdipole et Energipole Déconstruction intègrent systématiquement des analyses d'impact environnemental en amont de chaque projet.

Le suivi rigoureux des mesures d'atténuation, la gestion des espèces envahissantes et les mesures de compensation biodiversité sur les sites ICPE traduisent un engagement concret pour limiter les impacts directs de leurs activités sur les écosystèmes.



Energiserv

En 2025, Energiserv a lancé en partenariat avec ArcelorMittal Gandrange un nouveau flux logistique multimodal combinant transport ferroviaire et navigation fluviale : les produits finis sont acheminés par train jusqu'au port de Richemont, puis chargés sur des péniches avant une expédition internationale. Ce projet vise à réduire significativement les flux routiers et les émissions de CO₂, en substituant le transport camion par une chaîne fluviale plus durable et résiliente.

Dès 2025, ce sont déjà 2 800 tonnes transportées, soit l'équivalent de 112 camions retirés de la route, avec un objectif ambitieux de 25 000 tonnes en 2026, représentant 1 000 camions évités.

Energipole Recycling

Les sites du pôle Recycling mettent en œuvre des mesures visant à limiter leur impact sur l'environnement local en intégrant la biodiversité : gestion des eaux pluviales, maîtrise des émissions atmosphériques et surveillance des milieux naturels. Ces actions permettent de préserver la qualité des sols, de l'air et des écosystèmes environnants.



Energipole Antilles

Grâce à la valorisation des déchets organiques, à la production de biogaz et à l'installation de panneaux photovoltaïques, les activités du pôle Antilles contribuent au développement d'une énergie renouvelable produite localement.

Le compost issu des installations est valorisé auprès des acteurs du territoire, favorisant ainsi le retour de la matière organique au sol et le développement de l'économie circulaire locale.

Dans cette même démarche, le verre ménager valorisé en sable et gravier de verre est utilisé comme remblai par exemple. Enfin, les poudrettes de pneu et de plastiques PEHD sont utilisées comme matières premières pour la fabrication de dalles stabilisantes.

Capital humain

282

collaborateurs au total



89 %

des collaborateurs en CDI (6% en CDD et 5% intérimaires)



19 %

de femmes
dans l'effectif total

0

accident grave lié au travail



5,93 %

absentéisme

20,54 %

turnover

Actions mises en place, engagements pris niveau groupe



Energiserv

L'engagement d'Energiserv en matière de santé et sécurité au travail se traduit par la certification ISO 45001 de ses sites de Belval et de Mondelange, tous deux situés dans des environnements industriels et portuaires exposés à des risques élevés.

Sur le terrain, cette exigence se reflète dans les résultats obtenus : le site de Belval n'a enregistré aucun accident depuis le 28 février 2023.

Energipole Recycling

Energipole Recycling met en place des mesures spécifiques pour prévenir les risques liés aux fortes chaleurs : adaptation des horaires, accès facilité à l'eau potable, zones ombragées et équipements adaptés, afin de préserver la santé et la sécurité des équipes.



Energipole Remédiation

Les interventions sur des sites amiantés ou pollués font l'objet de procédures strictes, de formations dédiées et d'un suivi rigoureux afin de garantir la protection des collaborateurs.

Energipole Solutions

Energipole Solutions intègre des technologies innovantes, telles que la robotique, l'automatisation et l'intelligence artificielle dans ses solutions et accompagne ses clients de la conception, à la mise en service et jusqu'à l'assistance exploitation-maintenance. Ainsi, les équipes renouvellent leurs compétences à chaque étape, capitalisant sur chaque projet le retour d'expérience, afin de le transmettre, tant en interne qu'à leurs clients.



Energipole Antilles

Dans une logique d'amélioration continue et de maîtrise des risques, les équipes bénéficient de formations régulières en sécurité, environnement et qualité. Ces actions contribuent au respect de nos obligations réglementaires et au maintien d'un haut niveau d'exigence dans nos activités.

Gouvernance et pratiques éthiques

7

sites labellisés ISO 14001,
ISO 45001, MASE ou
Weelabex

1

charte éthique

0

incident éthique
ou de corruption signalé



Dialogue social

Les pratiques de dialogue social constituent également un levier de gouvernance responsable. Plusieurs entités disposent d'instances représentatives du personnel actives, de réunions CSE régulières et de négociations annuelles obligatoires, contribuant à structurer les échanges avec les collaborateurs et leurs représentants.

Actions mises en place, engagements pris niveau groupe



Energiserv

Energiserv utilise un système de notation de ses fournisseurs. Ceux-ci sont cotés selon une grille interne qui évalue leur durabilité et leur criticité pour notre activité.

Si la note obtenue est mauvaise, un plan d'action est mis en place afin de travailler avec ce fournisseur en vue d'une amélioration ou bien d'étudier des alternatives.



Energipole Remédiation

Verdipole audite systématiquement 100 % de ses sous-traitants et évalue progressivement ses fournisseurs (critères environnementaux, partenariats ESAT), appliquant ses standards à toute la chaîne de valeur.



Energipole Antilles

Tous nos sites développent des partenariats avec les collectivités et les filières agricoles locales (valorisation du compost), contribuant à renforcer l'ancrage territorial et l'économie circulaire.



Energipole Recycling

Le pôle Recycling assure la traçabilité des flux via les registres déchets et veille au respect des exigences réglementaires ICPE et préfectorales, contribuant à sécuriser ses opérations et ses relations avec les autorités de contrôle.



Energipole Solutions

Energipole Solutions intègre les exigences de conformité, d'éthique et de transparence dans ses relations avec les donneurs d'ordre, notamment dans le cadre des appels d'offres publics et privés. Le pôle réalise également des analyses d'impact obligatoires en amont des projets ICPE afin d'anticiper et maîtriser les impacts environnementaux et territoriaux.

Méthodologie et périmètre

Ce rapport constitue le premier exercice de reporting RSE volontaire du groupe Energipole. Il s'inscrit dans une démarche progressive de structuration, de transparence et d'amélioration continue.

Référentiel

Le rapport est structuré en cohérence avec le référentiel volontaire VSME – module de base – de l'EFRAG. L'identification des enjeux RSE s'appuie également sur les principes de double matérialité issus de la CSRD et sur les lignes directrices de la norme ISO 26000.

Exercice couvert

Le rapport couvre les activités de l'exercice 2025. Il constitue la première édition du reporting RSE volontaire d'Energipole, publiée en 2026. L'année de référence des indicateurs publiés est 2025.

Périmètre

Le périmètre couvre cinq pôles opérationnels : Energipole Recycling, Energipole Remédiation, Energipole Solutions, Energipole Antilles et Energipole Services. Ces pôles représentent les activités Environnement et Services à l'industrie du groupe.

Exclusions

Les activités immobilières sont exclues du périmètre de reporting de cette première édition.

Mode de consolidation

Les données sont consolidées à l'échelle des entités incluses dans le périmètre du rapport, selon une approche opérationnelle. Les éventuelles limites de disponibilité, d'homogénéité ou de comparabilité des données sont précisées lorsque nécessaire.

Amélioration continue

Le périmètre couvert et les indicateurs publiés seront progressivement enrichis à chaque édition.

Notre empreinte carbone

La mesure de l'empreinte carbone du groupe est engagée et sera renforcée d'année en année.

Déjà en place

Un suivi carbone est réalisé projet par projet au sein du pôle Remédiation ; le transport multimodal (ferroviaire et fluvial) déployé par Energipole Services réduit directement les émissions de CO₂.

En 2026

Réalisation d'un premier bilan carbone Scopes 1 & 2 sur un site pilote (pôle Antilles – Energipole Espérance), avec l'appui du dispositif Diag Décarbon'Action de Bpifrance.

Notre objectif

Consolider progressivement les émissions de gaz à effet de serre (Scopes 1, 2 puis 3) à l'échelle du groupe et publier ces indicateurs dès la prochaine édition du rapport.

À noter : les émissions de gaz à effet de serre ne sont pas encore consolidées au niveau du groupe. Elles constituent un objectif prioritaire de la prochaine édition du rapport.

Nos objectifs 2026 – 2028

Feuille de route RSE : engagements chiffrés et datés du groupe.

Objectif	Cible	Échéance
Logistique bas-carbone (transport multimodal)	25 000 t transportées, soit 1 000 camions évités	2026
Réduction de l'enfouissement	< 10 % des déchets enfouis (≈ 5 % aujourd'hui)	2026-2028
Premier bilan carbone (site pilote Antilles)	Scopes 1 & 2 (Le scope 1 concerne toutes les émissions directes de gaz à effet de serre émises par l'entreprise : le chauffage dans les locaux, les émissions des véhicules détenus par l'entreprise, etc. Le scope 2 regroupe les émissions indirectes et liées à l'énergie : ce sont les émissions créées lors du processus de production de produits. Cela représente votre empreinte carbone énergétique.)	2026
Politique environnementale groupe	Charte commune à tous les sites	2026
Sécurité au travail	Maintien du « zéro accident » sur les sites	Continu
Charte éthique et anticorruption	Adoption et diffusion à l'échelle du groupe	2026
Tableau de bord RSE V1	Indicateurs consolidés Environnement / Social / Gouvernance	2026
Reporting RSE	V1 (septembre 2026), V2 enrichi (juin 2027)	2026-2027
Objectifs 3-5 ans par pilier	Cibles chiffrées définies	2027-2028

Objectifs issus de la feuille de route RSE (mission Bpifrance) et de la cartographie des actions du groupe.

Glossaire



Principaux sigles employés dans le rapport.

Sigle	Signification
RSE	Responsabilité Sociétale des Entreprises
VSME	Référentiel volontaire de reporting de durabilité pour PME (EFRAG)
CSRD	Corporate Sustainability Reporting Directive
ESRS	European Sustainability Reporting Standards
GES	Gaz à Effet de Serre
ICPE	Installation Classée pour la Protection de l'Environnement
ISDND	Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux
DEEE	Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques
VHU	Véhicules Hors d'Usage
CSR	Combustible Solide de Récupération
EnR	Énergies Renouvelables
TGAP	Taxe Générale sur les Activités Polluantes
MASE	Manuel d'Amélioration Sécurité des Entreprises (référentiel santé-sécurité)
Weelabex	Waste Electrical and Electronic Equipment WEEE Label of Excellence — standard européen de traitement des DEEE



Merci

Energipole

Avenue des Klauwaerts 38 – 1050 Bruxelles, Belgique
+32 2 643 01 90 | contact@energipole.com | www.energipole.com